

Saint-Baudel



2017-2018

ÉDITO

Mes chers concitoyens,

Une fois de plus je voudrais mettre à l'honneur les membres de nos associations qui tout au long de l'année s'efforcent d'animer notre village. Ces associations sont un élément vital pour la commune. Elles créent du lien entre les habitants, apportent la bonne humeur nécessaire à la vie quotidienne. En 2017, douze manifestations ont eu lieu sur notre territoire. Chaque personne participant à l'organisation de ces réjouissances donne de son temps et de son énergie, aussi je remercie chaleureusement tous ceux qui s'investissent. Je souhaite que de nouveaux membres viennent soutenir les plus anciens et que d'autres associations voient le jour.

Je lance cet appel car, en 2018 il est prévu un comice agricole sur l'ancien canton de Lignières et la préparation de cet événement va demander l'implication de nombreux bénévoles sur la commune : confection du char, élection de la reine lors de la Saint-Vincent...

L'équipe municipale s'associe à moi pour vous présenter à tous des vœux d'harmonie et de partage pour cette année 2018 .

Fabienne Pinczon du Sel-Guibouret

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire : Fabienne Pinczon du Sel - Parassay
1^{ère} Adjointe : Françoise Bernardin - Parassay
2^{ème} Adjoint : Michel Bonnet - Le Carroir
Le conseil : Nadine Trehiou - La Folie
Isabelle Marquet - Le Bourg
Xavier Oriol - Colombe
Christophe Pointereau - Besse
Daniel Regard - La Ville du Bois
Pierre Vidal - Pont d'Abbins
Lætitia Ygnace - Les Loges

LE COMITÉ D'ACTION SOCIAL (C.C.A.S.)

Présidente : Fabienne Pinczon du Sel

Membres :
Françoise Bernardin
Gilberte Carteron
Nadine Trehiou
Claude Lageline
Isabelle Marquet
Daniel Regard
Jean-Paul Ribault

Directrice de la publication :

Fabienne Pinczon du Sel

Rédaction :

Françoise Bernardin

Conception graphique/Impression :

Stéphane Brun

Tirage : 170 exemplaires

L'INTERCOMMUNALITÉ



Le Mot du président de la Communauté de Communes Arnon Boischaut Cher (CDC ABC)

Chers concitoyens,

J'ai le plaisir de vous adresser une courte synthèse des actions menées sur votre territoire, conduites à bien avec l'équipe communautaire. Les conseillers communautaires se joignent à moi pour vous souhaiter à tous de très bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une excellente année 2018.

Dominique Burlaud

N'hésitez pas à consulter notre site internet
www.comcomabc.fr

Les habitants qui souhaitent solliciter la communauté de communes doivent s'adresser au préalable à la Mairie. Une procédure a été mise en place par la CDC, nous nous devons de la respecter.

IMPORTANT

Ordures ménagères : Notre communauté de communes, jusqu'à présent ordonnateur des factures, a délibéré le 5 juillet 2017 pour la fin du régime dérogatoire en matière de compétence ordures ménagères. Ainsi à compter du 1^{er} janvier 2018, le SMIRTOM du Saint Amandois prendra en charge non seulement vos contrats et mais également vos factures. Aussi tous les usagers ayant souscrit le prélèvement automatique actuellement au nom de la Communauté de communes Arnon Boischaud Cher, ou souhaitant le mettre en place pour 2018, devront faire l'ordre de prélèvement SEPA au nom du SMIRTOM avant le 31 décembre 2017 s'ils souhaitent le maintenir et en bénéficier pour 2018. Dans le cas contraire vous n'aurez plus de prélèvement automatique dès 2018. Contacter le SMIRTOM au 02.48.60.66.89 pour tout renseignement.

Assainissement collectif : En cas d'incidents sur le réseau d'assainissement collectif, contacter VEOLIA au 09.69.32.35.29.



Les domaines d'actions de notre collectivité souvent flous pour le grand public ont évolué depuis les dernières lois en vigueur, telles que la loi NOTRe en redéfinissant les compétences. Depuis le 1^{er} janvier 2017, voici les domaines de compétences de votre communauté de communes

LÉGENDES

Compétences obligatoires

Compétences optionnelles

Compétences facultatives

Dans le cadre du schéma de mutualisation des services, création d'un règlement de voirie, et de 4 services communs :

- Entretien des espaces verts
- Fleurissement
- Entretien des chemins ruraux
- Installation et entretien des illuminations de Noël

Cette année c'est aussi : le début des travaux de construction d'une nouvelle station d'épuration à Lignièrès en lieu et place des anciennes installations devenues obsolètes, le projet de construction du réseau d'assainissement collectif et d'une station au hameau la roche à Corquoy, le diagnostic des réseaux existants sur les communes de St Loup des Chaumes/Vallenay/St Baudel, et l'entretien des ouvrages existants et mises aux normes.

LES PRINCIPALES ORIENTATIONS POLITIQUES MENÉES EN 2017

La culture et le tourisme : Une convention d'objectifs a été signée avec l'office de tourisme associatif de Lignièrès qui travaille en étroite collaboration avec le bureau d'information touristique de Châteauneuf sur Cher. L'objectif global est de promouvoir les atouts de notre territoire et d'accueil des touristes. En parallèle, le gîte COLBERT ABC a bénéficié de travaux d'embellissement destinés à offrir un meilleur environnement aux locataires.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) : Le PLUi permet d'organiser l'urbanisation du territoire intercommunal. Son élaboration sera organisée sous la responsabilité d'un bureau d'étude avec le concours des élus intercommunaux, communaux, les acteurs du monde agricole, les habitants, les commerçants...

Voirie, entretien des espaces verts : Depuis la classification des voies d'intérêt communautaire, le desherbage des voies d'intérêt non communautaire revient aux communes. Suite au retrait d'homologation du glyphosate, permettant l'entretien des voiries et des trottoirs, des solutions alternatives ont été

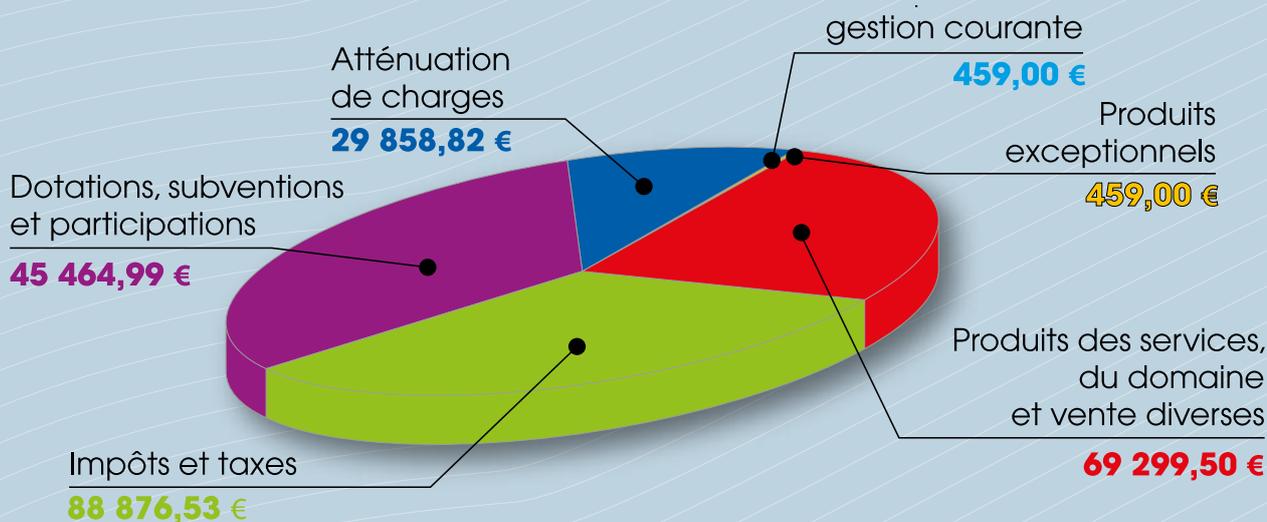
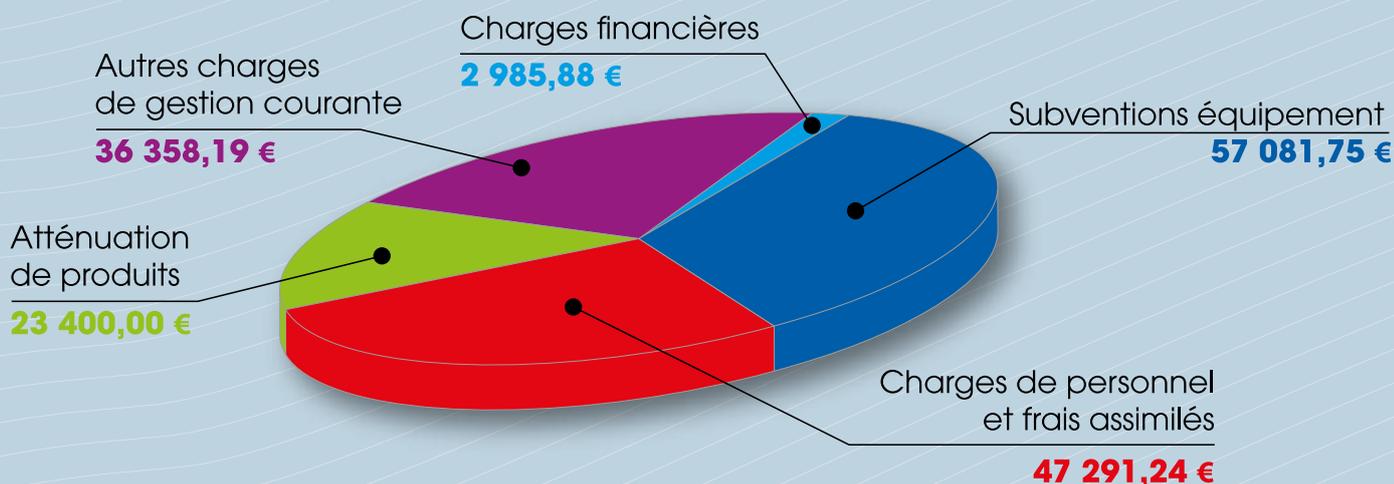
mises en place comme le desherbage manuel, mécanique ou thermique. Ces systèmes demandant plus de main d'œuvre ne permettront pas d'obtenir un état de propreté irréprochable. Chaque habitant volontaire est invité à entretenir les abords de sa propriété. Un programme de travaux de voirie a été engagé sur la période de 2017 à 2019 pour 34 km de route, 57 voies pour un montant estimé à 1 142 017 €. Le marché à bons de commande a été attribué en 2017 à l'entreprise COLAS.

Enfance jeunesse : Pour faire suite aux décisions concernant les rythmes scolaires des communes de Châteauneuf sur Cher, Lignièrès, Vallenay et Venesmes pour le retour à 4 jours, la CDC ABC a conforté sa mission de services public en ouvrant les mercredis toute la journée un accueil de loisirs et en créant un nouveau site à Lignièrès. Pour tout renseignement, contactez le service enfance jeunesse au 02.48.60.42.38 ou sur le site internet : <http://www.comcomabc.fr/accueil/enfance-jeunesse/>,

BUDGET

Fonctionnement

DÉPENSES



RECETTES

SUBVENTIONS ATTRIBUÉES À DIVERSES ASSOCIATIONS

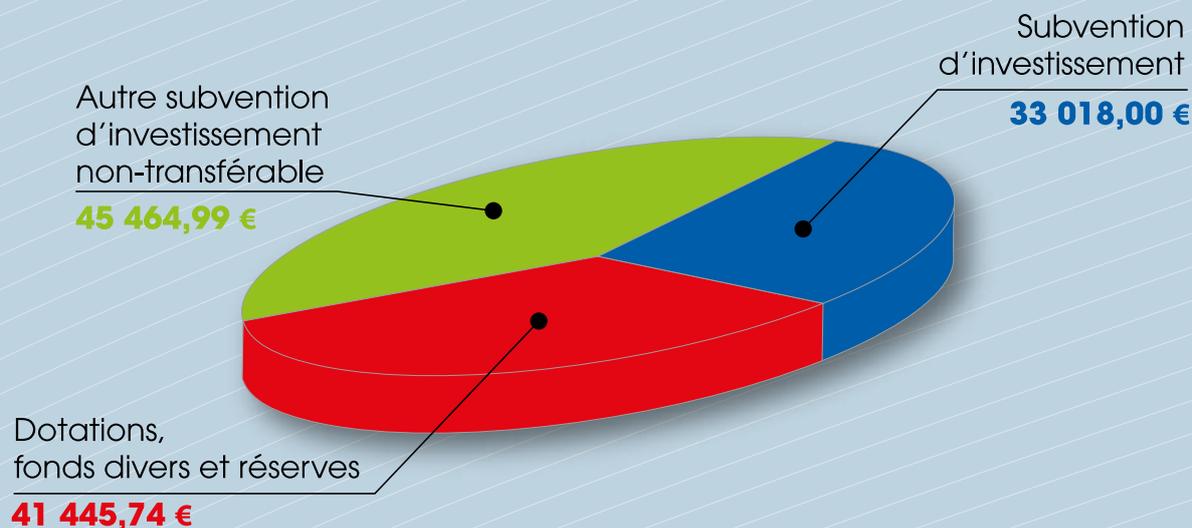
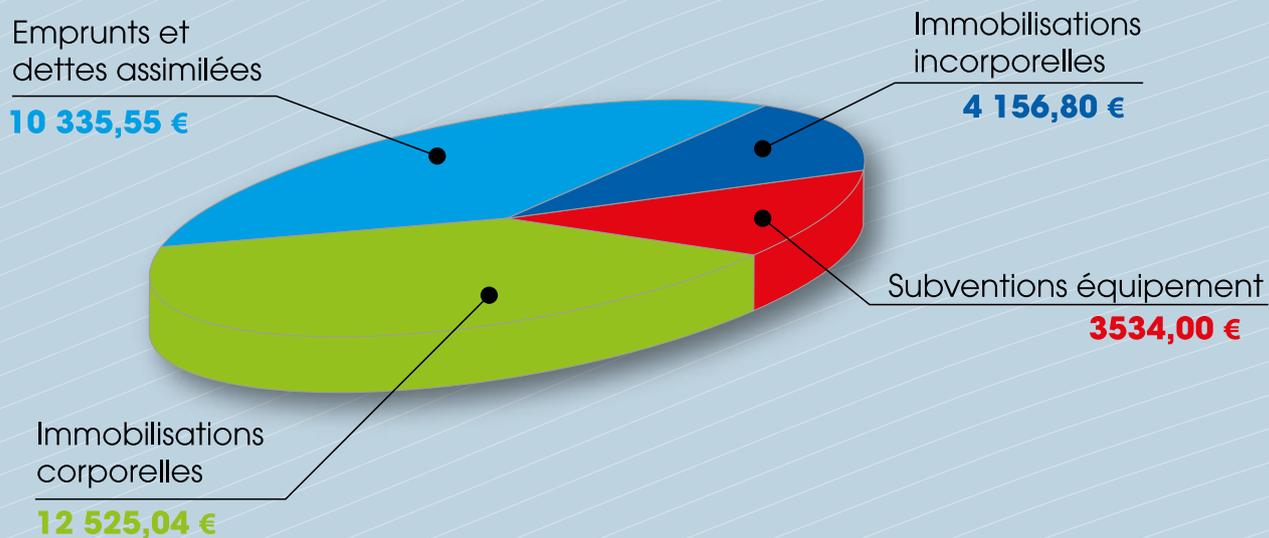
Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer à l'unanimité les subventions 2017 suivantes :

Comité de Jumelage :	70.00 €
FACILAVIE :	50.00 €
Coopérative école maternelle:	50.00 €
Amicale Sapeurs Pompiers CHATEAUNEUF :	70.00 €
Association foire aux ânes :	50.00 €
ADes délégués Education Nationale :	50.00 €
SPA du Cher :	130.50 €
Accès au droit permanence LIGNIERES :	50.00 €
Association La Grange aux Verrières Saint-Hilaire :	50.00 €

2016

Investissement

DÉPENSES



RECETTES

Amicale Sapeurs Pompiers CHEZAL BENOIT	70,00 €
Vaincre la mucoviscidose	50,00 €
AFSEP sclérose en plaques	50,00 €
Association paralysés de France	50,00 €
AFM Téléthon	50,00 €
Comice agricole 2016 CHATEAUMEILLANT	70,00 €
ADMR association service à domicile	100,00 €
DDEN Lignières	50 €

LES TRAVAUX NON PRÉVUS EN 2017 par la commune

Amélioration des deux logements locatifs situés à La Cure. Ces logements vétustes ont été en partie rénovés avec une attention particulière à la mise aux normes de l'électricité.
Arrachage des arbres entourant le Monument aux Morts : les racines de ces arbres endommagent le revêtement de la place.

Arrachage du bouleau près de la Cure : la hauteur de l'arbre risque de dégrader la toiture lors d'une tempête.

Par la CDC

Réfection de la voirie au niveau du carrefour Besse-Le Carroir, Colombe, Beauchemin.

LES TRAVAUX PRÉVUS POUR 2018 par la commune

Epicerie

Les travaux déjà prévus n'ont pu débuter en 2017. Les réponses à nos demandes de subventions sont enfin arrivées et les réparations vont pouvoir commencer en 2018. Les conditions dans lesquelles ces travaux vont être réalisés restent celles déjà prévues : Le Multiservice sera transféré dans la salle des fêtes jusqu'à la fin de la rénovation. La date de ce changement de lieu sera précisée par voie de presse et par affichage.

Durant ce laps de temps la location de la salle des fêtes sera suspendue.

Autres travaux

Réfection du deuxième versant de la toiture du chœur de l'Eglise

Réfection de la toiture de la Cure côté cour

Réparations sur la toiture des logements locatifs

Désamiantage de la couverture du préau de l'ancienne école

Installation de tables et bancs neufs sur les différents lieux de loisirs

Installation d'un nouveau jeu sur l'aire de loisirs au bord de l'Arnon

Aménagement d'un espace vestiaire-sanitaire pour l'employé communal au sein de l'atelier. Ce lieu apportera plus de confort et répondra aux normes imposées par le Centre de Gestion

Le puits de Parassay

Ce puits creusé en 1920 à l'initiative des habitants du hameau se situe à l'une des extrémités du chemin de randonnée. Sa rénovation donnera un attrait supplémentaire à ce parcours souvent fréquenté par des randonneurs extérieurs à la commune.



Terrain communal route des Loges. Boîte à livres, boîte-à-lire

Ce terrain appartenant à la commune va être aménagé.

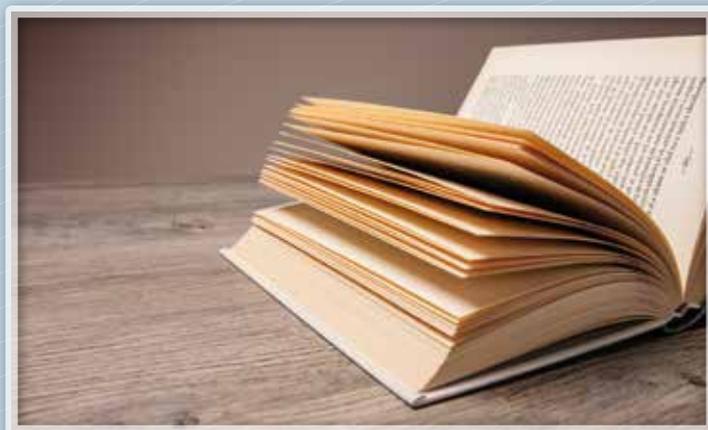
En 2018 **une boîte à livres, boîte-à-lire** sera installée sur le terrain. Cette boîte est un objet de récupération appartenant à la commune et entièrement rénové par Pierre Osselin. La boîte-à-lire est un « espace de livres-échanges », un lieu de partage en marge du circuit marchand. Chacun peut déposer ou emprunter un livre, librement, gratuitement.

Ce système fondé sur le civisme est accessible à tout moment pour petits et grands, il permet de donner une seconde vie aux livres et revues en transmettant le plaisir de la lecture.

La Mairie va lancer le processus en remplissant la boîte, ensuite les habitants de la commune pourront l'alimenter en toute liberté.

**Grâce à la boîte vous pourrez :
feuilleter, choisir, emprunter, emporter,
lire, rendre, échanger, déposer...**

Pour un peu de confort, un banc prendra place à proximité de la boîte-à-lire.



Par la CDC

Voirie : Empierrage des chemins communaux

Les travaux sont effectués par la CDC avec une participation financière de la commune

Fleurissement et entretien des espaces verts

Installation des décorations de Noël

Les services

LES SERVICES COMMUNAUX

La Mairie

Horaires d'ouverture :

lundi, jeudi : 9h-12h15

mardi, vendredi : 13h30 -17h

Tél : 02 48 60 00 68

Fax : 02 48 63 59 20

Mail : mairie-de-st-baudel@wanadoo.fr

Le personnel

Madame Karine AUROUX, adjoint administratif principal 2^{ème} classe titulaire à temps partiel, assure le secrétariat de Mairie et la gérance de l'Agence Postale Communale.

Madame AUROUX appelée à remplir d'autres fonctions par voie de mutation, dans le département de l'Indre, quittera son poste à la Mairie de Saint-Baudel début février 2018. Un nouveau visage accueillera alors les habitants de la commune.

Monsieur Pierre OSSELIN, agent d'entretien titulaire à temps complet.

Pour rencontrer Madame le Maire prendre rendez-vous auprès de la secrétaire de Mairie.

Celle-ci met ses compétences à votre service afin de répondre à vos questions qui sont ensuite transmises à Mme le Maire.

L'Agence Postale Communale dans les locaux de la Mairie

Horaires d'ouverture :
lundi, jeudi : 9h-12h15
mardi, vendredi : 13h30 -17h

Ordures ménagères

SMIRTOM

Tél : 02 48 60 66 89

La Salle des Fêtes

La demande de location doit être effectuée en Mairie au moins 15 jours à l'avance.

Tarifs de location :

Libellés	Particuliers ou association de la commune	Particuliers ou associations hors commune
Bal, banquet, mariage : 1 jour	120,00 €	140,00 €
Bal, banquet, mariage : 2 jours	170,00 €	204,00 €
Spectacle payant, concours de belote, rifles	79,00 €	100,00 €
Vin d'honneur	60,00 €	75,00 €
Réunion sans but lucratif	Gratuit	60,00 €
Inhumation dans le cimetière communal	Gratuit	

Prêt de tables et de bancs

Durant l'hiver les tables et bancs vont être poncés et vernis. Les punaises, agrafes, scotch sont prohibés. A partir de janvier 2018 un contrôle sera effectué le jour du retrait et un autre au retour. Les demandes de prêt doivent être effectuées exclusivement en Mairie au moins une semaine à l'avance. Ce matériel est réservé aux habitants de la commune.

Le Défibrillateur

Cet appareil est installé sur la façade de la Mairie. Neuf personnes de la commune formées à son utilisation et ayant obtenu le **diplôme de premiers secours** peuvent être sollicitées en cas de besoin.

Madame Nicole Antoine
Monsieur Alain Blanchard
Monsieur Michel Bonnet
Madame J'Mia Merklé

Monsieur Pierre Osselin
Madame Lydie Reiller
Madame Sylvie Lefevre
Monsieur Michel Vallée

Cimetière

Un bac jaune est réservé aux plastiques.

Un bac vert est réservé aux déchets végétaux débarrassés de leur pots. Le désherbage à l'aide de la houe maraichère se poursuit.

L'Eglise

L'Eglise est ouverte de 9h à 17h lorsque l'employé communal est présent, du 1^{er} mars à la Toussaint.



Les Affouages

M. Michel Bonnet, deuxième Adjoint, est responsable des affouages.

Les habitants souhaitant bénéficier de l'affouage doivent en faire la demande en Mairie tous les ans. Ils doivent avoir leur domicile réel et fixe dans la commune six mois avant la date de publication du rôle de l'affouage, ce qui exclut les résidences secondaires. Le règlement complet est disponible en Mairie.

Le prix du stère est toujours fixé à 7 € pour 2018.

La forêt communale est gérée par l'O.N.F.

LES SERVICES EN DEHORS DE LA COMMUNE

Pour toutes les démarches administratives renseignements détaillés sur le site internet : www.service-public.fr

L'assistante sociale de notre secteur :

Madame VERDENAL

Maison des solidarités Sud

26 Grande Rue

18170 LE CHATELET

Tél : 02 18 87 27 52

CLIC INFO SENIOR

(Centre Local d'Information et de Coordination)

S'adresse aux aînés et à leurs familles pour les renseigner et les orienter vers les différentes associations

Adresse :

1, avenue de Verdun

18160 LIGNIERES

Tel: 02 48 60 12 81

clicinfosenior@wanadoo.fr



AMASAD

(Association Mutuelle Agricole de Soins A Domicile)

1 route d'Issoudun

18160 LIGNIERES

Tél : 02 48 60 23 00

ADMR

(Aide à Domicile en Milieu Rural)

10, rue de la Chaussée

Châteauneuf sur cher

Tél : 02 48 60 44 81

Site internet : www.18.admr.org

L'ADMR offre de nombreux services aux personnes âgées et aux familles.

L'association propose un service de télé assistance : FILIEN



FACILAVIE

Tél : 02 48 60 40 97

7, Rue de l'Île d'Or

18020 Bourges

Tél : 02 48 23 90 74

Antenne à Lignières :

1 Avenue de Verdun

Propose :

- Différents services d'aide à domicile 7 jours sur 7

- Le portage des repas pour tous

- Un service de télé assistance :

PRESENCE VERTE (02 48 23 06 82)



Maison de services au public

Nouvelle adresse :

2 rue de la Fonderie - 18160 Lignières

Tél : 02 48 60 20 20

mail : msap.lignieres@orange.fr

Site internet :

www.maisondeservicesaupublic.fr

APPELS D'URGENCE

Gendarmerie : 17
Pompiers : 18 ou 112
SAMU : 15

ECONOMIES D'ÉNERGIE

L'agence locale de l'énergie et du climat du cher (Alec) et le pays Berry Saint-Amandois proposent une permanence d'accueil pour les usagers soucieux de réaliser des économies d'énergie dans le cadre d'une rénovation ou d'une construction. Le conseiller info énergie informe également sur les aides servant à financer les travaux.

Permanence le 2^{ème} mardi de chaque mois de 9 h à 12 h au 88, avenue de la République à Saint-Amand.
Tél : 02 48 96 16 82

TRANSPORTS PUBLICS

LIGNES 18 : Lignes régulières et navettes
Tous les renseignements sont disponibles sur le site www.lignes18.fr, par téléphone au 0800 10 18 18 ou grâce aux dépliants disponibles en Mairie

ACCES AU DROIT

Conseil juridique gratuit en toute confidentialité par un avocat, un conciliateur de justice ou un conseiller conjugal et familial.

4^{ème} mercredi du mois de 9h30 à 11h sur rendez-vous au 06 85 42 95 14

Mairie de Lignières - 2 Rue du Docteur Bonnet.

ESPACE PUBLIC NUMERIQUE

Le Châtelet

Inscription: 06 85 82 26 96 le mardi

Mail : epn.lechatelet@departement18.fr

La vie de la commune

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Emma Vandangeon le 15 mai 2017

Louna Cornu le 6 septembre 2017

MARIAGE

M. Frédéric Poupat et

Mme Laetitia Ygnace

le 3 juin 2017

DÉCÈS

M. Pierre Julien le 4 janvier 2017

Mme Marie-Louise Petiot le 11 janvier 2017

M. Jean-Luc Demay le 19 octobre 2017

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

La mairie sera ouverte le samedi 30 décembre 2017 de 9h à 11h

CHATS ERRANTS

La capture des chats errants a eut lieu du 27 juin au 28 juillet sur 3 sites.

11 chats ont été capturés.

4 chats ont été stérilisés et relâchés.

2 chats porteurs du sida du chat (FIV) ont été euthanasiés.

5 chats étaient déjà stérilisés, ils ont été relâchés. Cette opération a été menée en collaboration avec le cabinet vétérinaire de Lignières.

LE RECENSEMENT

Un recensement aura lieu sur la commune du 18 janvier au 17 février 2018.

Madame GAGNAIRE est nommée agent recenseur et se présentera dans chaque foyer.

Deux possibilités sont offertes :

- 1 - le recensement sur papier ;
- 2 - le recensement en ligne grâce aux indications fournies par l'agent recenseur.

Les associations

Et leurs manifestations en 2018

Le Comité des fêtes

Président : M. Jean-Paul Ribault
Vice-Président : M. Daniel Regard
Secrétaire : M. Jean-Pierre Taillebois
Trésorier : M. Michel Vallée

**RANDONNÉE : le samedi 19 mai -
Jour de la Saint BAUDEL**

BROCANTE : le dimanche 1^{er} juillet

Le Syndicat de chasse

Président : M. Michel Bonnet
Les chasses ont lieu les dimanches et jours fériés à partir de 9 h

ACPG-CATM -TOE-VEUVES

Président : M. Michel Lageline
Les Anciens Combattants de l'Association prennent part à toutes les manifestations officielles : 11 novembre, 8 mai, 5 décembre.

Le Comité Saint Vincent

Président : M. Frédéric Poupat
Secrétaire : Mme Stéphanie Boczek
**Saint-Vincent le samedi 3 mars
10h30 : Messe**

Plantation des arbres de naissance : décembre 2018

Jardin des enfants puis apéritif à la salle des fêtes.
Cette fête s'adresse aux parents et à leurs familles mais également à tous les habitants de la commune



Repas des Aînés le dimanche 25 novembre 2018

En 2018 l'âge requis pour la participation au repas sera toujours de 67 ans.

Nous rappelons que les ayants droit sont les personnes âgées d'au moins 67 ans dans le courant de l'année et possédant leur résidence principale dans la commune au 1^{er} janvier de l'année en cours. Un courrier sera adressé en temps voulu aux personnes entrant dans cette catégorie. En cas d'oubli ou de non-inscription sur les listes électorales les personnes concernées doivent se faire connaître en Mairie.



Les Berdins

Président : M. Michel Bonnet
Vice-Président : M. Alban Germain

Secrétaire : M. Boris Boczek
Secrétaire-Adjoint : M. Jérôme Bonnet
Trésorière : Mme Marie Bonnet
Trésorière-Adjointe : Mme Sylvie Phillippon



Vœux 2018

**samedi 13 janvier
à 16 h 30**

Madame le Maire et les membres du Conseil Municipal présenteront leurs vœux aux habitants de la commune en partageant la galette des rois et le verre de l'amitié.

Nous profiterons de cette réception pour fêter le départ de Madame AUROUX.

Salle des fêtes

Trois animations non prévues au programme 2017 ont été organisées par M. Michel Bonnet et « Les Berdins » :

Le lundi 17 avril : la fête traditionnelle du lundi de Pâques avec une chasse aux œufs et une roulade des œufs pour les enfants, suivies d'un repas à la salle des fêtes.

Le mercredi 23 août : le Tour de l'Avenir
Installation d'une buvette et d'un espace restauration aux Loges.



Le dimanche 27 octobre : Le Barangeonnier
En 2017 le grain de haricot a été homologué par l'URGC (Union pour les Ressources Génétiques du Centre). Cette reconnaissance a permis à M. Bonnet de présenter une exposition sur le barangeonnier le jour de l'assemblée générale de l'URGC à Sainte-Lizaigne. Durant l'année 2017 le haricot a été cultivé par M. Dagaud et récolté en septembre.

La fête du barangeonnier s'est déroulée le **dimanche 27 octobre 2017**. Le battage des haricots a précédé un repas servi à la salle des fêtes avec au menu une innovation : « **La Barangeonnière** ».

En **2018** il est prévu un hectare de culture et de nouveau une fête du barangeonnier sur la commune.

Le dimanche **7 août 2018** : Fête du Berry

D'autres manifestations seront organisées en **2018** par la Municipalité avec la participation des membres du Conseil Municipal et du C.C.A.S.

Fête de la Saint-BAUDEL : avec une messe à 10h30

Fête Nationale le samedi 14 juillet : casse-croûte à partir de 20 h. Le lieu reste à déterminer.

